

Durée : **9 heures** sur 1.5 jours
Tarif : **380,00€** net/pers.
Présentiel

COTÉ PRATIQUE :

📍 [IF2P EVOLUTION, 176 rue Achard, Bât C1, 33300 BORDEAUX](#)

🕒 8h30–12h/13h–16h30

👥 Le groupe sera compris entre 4 et 8 personnes

✍️ EPI (bleu, chaussures de sécurité, lunettes) + pièce d'identité et N° de Sécurité sociale à l'entrée en stage

🍷 Déjeuners libres

📍 Liste d'hôtels à proximité

[ICI](#)

🅅 Parking gratuit

♿ En situation de handicap ? consultez notre FAQ [ici](#)

FINANCER LA FORMATION :

Consultez notre page dédiée au [FINANCEMENT](#)

N° Carif : 00119076

Eligible au CPF : oui (236123)

Formacode 22603

Mot clé « [fluide frigorigène](#) »

👋 Le parcours F10 F9 est éligible au CPF !



ATTESTATION D'APTITUDE POUR LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES, CAT. IV



Dans le cadre de la Transition Ecologique et Energétique, la réglementation relative aux fluides frigorigènes (Arrêté du 30 juin 2008 relatif à l'article R543-99 du code de l'Environnement) impose à toutes les entreprises dont le personnel procède à des opérations de manipulation des fluides frigorigènes de détenir une ATTESTATION DE CAPACITE selon leur catégorie d'activité. *Chaque personne qui manipule* doit posséder son attestation d'aptitude à la manipulation des fluides

OBJECTIFS DE LA FORMATION ? à l'issue de cette formation, le participant devra être capable de :

- ▶ Réaliser les opérations de catégorie IV en conformité avec la réglementation nationale et européenne
- ▶ Maîtriser les opérations de contrôle d'étanchéité
- ▶ Pouvoir appréhender les questions composant les épreuves théoriques et pratiques du test d'aptitude catégorie IV

POUR QUI ? :

Public visé : Toute personne qui intervient ou qui souhaite intervenir sur des circuits frigorifiques.

Prérequis d'entrée : savoir communiquer en français (lire, écrire, parler), Connaître le fonctionnement normal et la composition du circuit frigorifique Ou avoir suivi le module [F10 "Comprendre et contrôler le fonctionnement d'une climatisation ou pompe à chaleur air-air"](#)

FORMATEUR ? :

Cédric MINOIS (frigorigiste) ou Sébastien LEFEBVRE (frigorigiste)

MOYENS ET METHODES PRÉVUS ? ÉVALUATION ? :

50% théorie – 50% pratique en atelier équipé.

Supports de cours à compléter, pratique sur installations réelles, TP en « fil rouge »

Evaluation de l'atteinte de objectifs :

Test en fin de formation de type QCM + évaluation pratique circuit frigorifique

S'INSCRIRE ?

Dates en temps réel et devis gratuit sur notre site

www.if2p-evolution.com

☎ 05.56.37.44.40

POUR COMPLÉTER VOTRE FORMATION F9, NOUS VOUS CONSEILLONS :

Module [F11A](#)
REALISER L'ENTRETIEN



Module [F16](#)
DÉPANNER

👉 Parcours identique possible en [air-eau](#)

Taux moyen de réussite = 95%

Validation par : Attestation de stage et attestation d'aptitude si résultat > 75 % bonnes réponses

L'attestation d'aptitude est une composante pour obtenir l'attestation de capacité (valable 5 ans) que vous obtenez par le biais d'un organisme agréé par le Ministère de l'Environnement. Un mémo sur les démarches à effectuer sera fourni, ainsi que le modèle Cerfa pour vos chantiers.

ATTENTION, l'attestation d'aptitude n'est pas un diplôme, c'est une habilitation à manipuler ! Dans le cadre d'une création d'entreprise dans le domaine de la clim, il faut justifier d'un diplôme dans le domaine ou d'une expérience minimum de 3 ans (se rapprocher de la Chambre des Métiers de votre région).

DÉBOUCHÉS / PASSERELLE ?

En combinant ce stage à des modules complémentaires, vous pourrez travailler dans le domaine de la clim. Ce n'est pas un diplôme.

Passerelle : sans objet

QUEL CONTENU ?

JOUR1 :

Formation théorique

La thermodynamique élémentaire

Les fluides frigorigènes : classement, impacts sur l'environnement, ce qu'il faut retenir des textes de loi, stockage, transport, suivi, confinement

Les composants du circuit frigorifique

La détection de fuites

Mise en situation : contrôle d'étanchéité sous azote, tirage au vide.

JOUR 2 : EXAMENS – 2h00 pour catégorie IV

Test écrit, Pratique circuit frigorifique

Consultez notre **FOIRE AUX QUESTIONS** pour plus de renseignements !

REGLEMENT DES EXAMENS EN VUE D'ATTESTATION D'APTITUDE

Entre les épreuves, les candidats patientent en salle d'accueil. Ne pas rester sur les plateformes techniques.

ORGANISATION

Il y aura 2 groupes de 4 candidats qui passeront selon leur ordre d'inscription.

Chaque candidat devra se présenter avec sa tenue de travail, sa carte d'identité et son numéro de Sécurité Sociale (qui nous servira d'identifiant unique).

Le candidat sera photographié le matin des tests de façon à reporter sur l'attestation d'aptitude une photo récente du candidat qui s'est présenté.

L'évaluateur sera une personne différente du formateur de la préparation pour garantir toute impartialité.

FORMAT DES EVALUATIONS

La partie pratique se déroulera sous forme de travaux pratiques. Un des TP concerne la réalisation de mesures et sera tiré au sort par le candidat. Il y a 6 parties pratiques (cat. I)

La partie théorique se déroulera sur support papier, à l'aide de questions à choix multiple, à réponse ouverte ou encore des schémas à compléter. Chaque groupe aura un sujet différent de l'autre groupe. Il y a 1 partie théorique.

La notation se déroulera de la façon suivante :

Bonne réponse = point(s) attribué(s)

Pas de réponse ou mauvaise réponse = zéro point

Attestation validée si moyenne générale $\geq 15/20$ ET aucune partie $< 10/20$

Les relevés de notes et attestations d'aptitude seront fournis par mail au client (entreprise) sous 1 mois. Nous faisons notre possible pour délivrer les résultats au plus vite...

Les relevés de notes seront envoyés aux candidats via les mails indiqués dans leur fiche de satisfaction.

En cas d'échec, le candidat ne repasse que ce qu'il n'a pas encore validé, c'est-à-dire uniquement les parties inférieures à 15 / 20.

Les bénéfiques d'épreuves se conservent pour 1 an à dater du jour de l'épreuve.

Le rattrapage sera facturé au prorata des TP à repasser, le tarif et la prochaine date disponible seront précisés dans le relevé de notes d'échec. Si nécessaire, nous proposerons une formation complémentaire.

CONTESTATION POSSIBLE / REMARQUES

L'entreprise pourra faire appel pendant les 2 mois qui suivent l'évaluation, suite à quoi nous considérons que le client n'a pas d'objection. Les tests ne seront pas transmis au client mais il peut les consulter sur place sur rdv.

En cas de contestation, une réponse sera faite sous 1 mois conformément à notre procédure Qualité.